



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/06/2026 à 18H00

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin à 20h00, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELA-VOET, adjoint au maire

Date de convocation : 29/05/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 15 - Quorum : 8 - Présents : 10 - Votants : 14 - Procurations : 4

PRESENTS :

Mmes CHARDON Eloïse – CHARDON Monique – DUBOIS Anne Gaëlle – REANT-CAYET Alexiane – M. - BRON Pierre - DELA-VOET François - DELA-VOET Jean-Pierre - FOREL Jos-selin - GAVARD Patrick - GRILLET Luc

Procurations : BAUD-GRASSET Delphine a donné procuration à DUBOIS Anne-Gaëlle- DAMIANI Léa a donné procuration à GRILLET Luc - CHARDON Patrick a donné procuration DE-LA-VOET Jean-Pierre - GOY DHAHRI Isaline a donné procuration à BRON Pierre

Excusés : BAUD-GRASSET Delphine - DAMIANI Léa - CHARDON Patrick - GOY DHAHRI Isaline - BAUD-GRASSET Joël

Secrétaire de séance : DUBOIS Anne-Gaëlle

DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, pris au sein du conseil municipal.

DUBOIS Anne-Gaëlle, a été désigné pour remplir ces fonctions.

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

DELIBERATION N° D2026046 - transmis au représentant de l'Etat le /2026- CR décisions affiché le 05/06/2026

Le conseil municipal décide de prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le PV portant désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

A l'issue du scrutin à bulletin secret ont été élus :

NOM	PRENOM
CHARDON	Patrick
DUBOIS	Anne-Gaëlle
GRILLET	Luc
GOY DHAHRI	Isaline
DELAVOET	Jean-Pierre
CHARDON	Monique

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents

PATRIMOINE-FONCIER_RENOUVELLEMENT BAIL EPICERIE

DELIBERATION N° D2026047 - transmis au représentant de l'Etat le 24/06/2026- CR décisions affiché le 05/06/2026

Monsieur DELAVOET Jean-Pierre, adjoint au Maire, expose que par délibération du 22 mars 2018, le conseil municipal a approuvé la signature, par Monsieur le Maire, d'un bail commercial, pour une durée de 9 ans, pour la location des locaux de l'ancienne Coopérative située 10 route de la Vallée Verte, d'une surface d'environ 159 m². Ces locaux étant occupés depuis le 1er mars 2017 par la société « L'EPICERIE DE BOGEVE ».

Ce bail étant arrivé à son terme et la société « L'EPICERIE DE BOGEVE » changeant de propriétaire, Il convient de renouveler le bail.

Il est proposé de renouveler le bail dans les mêmes termes que le précédent :

Durée du bail : 9 années soit du juin 2026 au juin 2035

Montant : 2537 € par trimestre, soit 10 148 € par année

Indexation : variation annuelle du loyer selon l'indice des loyers commerciaux publié par l'INSEE

Révision : possibilité de révision triennale en fonction de la valeur locative des locaux loués

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur DELAVOET, adjoint au Maire, et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le projet de renouvellement de bail consenti à la société « L'EPICERIE DE BOGEVE »
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18H30.

L'adjoint au Maire

Jean-Pierre DELAVOET



Le secrétaire de séance

DUBOIS Anne-Gaëlle

A black ink signature, appearing to be "Anne-Gaëlle DUBOIS", written in a cursive style.

